

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et messieurs les inspecteurs ,  
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration ,

Pour le Sgen-CFDT, l'amendement à l'article 6 adopté par la Commission des affaires culturelles et scolaires de l'Assemblée nationale, en visant la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux, se contente de créer un pilotage vertical et hiérarchique des écoles du premier degré par le collège. Ce modèle unique ne tient aucun compte de la diversité des situations des écoles et des collèges du territoire. Il ne résout pas non plus pour les écoles la question de la proximité nécessaire entre prise de décisions et mise en œuvre de celles-ci.

Si la création d'un établissement prenant en compte la logique du socle commun et celle des cycles peut être une réponse à certains endroits, elle doit être avant tout conçue avec et par les acteurs, et en aucun cas être imposée depuis Paris. Cet amendement, notamment en remplaçant de façon abrupte la logique du socle commun par une logique datée des « fondamentaux », ne tient pas compte du besoin de repenser les parcours des élèves et laisse envisager le pire pour cette école de proximité que le Sgen-CFDT appelle de ses vœux pour tous les élèves et l'ensemble de la communauté éducative. La réponse apportée par cet amendement ne permettra aucunement d'améliorer les conditions de travail des personnels du premier degré, a contrario du projet d'établissement porté par le Sgen-CFDT qui s'ancre dans le vécu des collègues.

En ce qui concerne la chute démographique que vous nous annoncez, notre département est en situation de vieillissement et c'est inquiétant pour son avenir, probablement la conséquence d'une géographie particulière, de réseaux routiers et ferroviaires peu pratiques, de services publics et associatifs de plus en plus rares...

La seule proposition que peu apporter l'éducation nationale c'est d'apporter plus à ceux qui ont le moins en favorisant les déplacements des personnels RASED, et autres personnels spécialisés, en maintenant des taux d'encadrement favorables, en proposant un accompagnement humain en cas de besoin... Le protocole ruralité n'est peut-être pas toujours la réponse, et les regroupements de communes pas toujours envisageables. Mais en aucun cas l'éducation nationale ne doit abandonner ces territoires à des écoles privées ou associatives sous un prétexte de rentabilité .

De nombreuses écoles sont très proches des seuils que vous avez choisi de maintenir pour cette carte scolaire encore cette année, même si ce seuil est indicatif . Nous demandons à ce que une fois de plus que ces seuils soient abaissés considérablement. Avec l'épidémie de grippe, les effectifs baissent naturellement dans les classes et l'on redécouvre le plaisir de laisser plus de temps de parole aux élèves... Epidémie de grippe qui contamine les adultes aussi bien que les enfants et qui coûte une journée de carence à nos collègues... sauf s'ils décident de ne pas s'arrêter pour raison financière. Jouer avec la santé des personnels est inacceptable. Au Sgen-CFDT nous demandons que le jour de carence soit abandonné.

Monsieur l'Inspecteur, le SGEN CFDT témoigne des questions posées par nos collègues . Merci de nous avoir écouté, nous attendons de cette réunion des actes et des signes forts allant vers l'amélioration de nos conditions de travail.

Mathilde Micard  
Pour le SGEN CFDT